

## MENU DU 12 au 18 AOUT 2024

	lundi 12 août 2024	mardi 13 août 2024	mercredi 14 août 2024	jeudi 15 août 2024	vendredi 16 août 2024	samedi 17 août 2024	dimanche 18 août 2024
<u>DEJEUNER</u>	LUNDI MIDI	MARDI MIDI	MERCREDI MIDI	JEUDI MIDI	VENDREDI MIDI	SAMEDI MIDI	DIMANCHE MIDI
ENTREE	Soupe au	Salade de	Tomate	Terrine de	Salade de	Potage de	Asperge en
LNIKLL	cresson (b)	céleri	Mozzarella 💯	légumes	carottes	légumes	salade
VPO	Escalopes de	Echine de	Lasagne	Rôti de porc	Moules	Cuisse de	Sauté de Veau
VPO	dinde	porc	végétarienne		Moules	poulet	
ACCOMPAGNEMENT	Riz au petits	Lentilles à la	à l'aubergine 🥨	Flageolets	Pdt rissolée	Haricots verts	Pâtes
ACCOMI AGNEMENT	pois	tomate	Many Kastarian	i lageolets	rut i issolee	Tialicots veits	rates
PRODUIT	Fromage	*	rena vegeavien	*	Comté	Fromage	*
LAITIER			Morbier (IGP)		(AOP/AOC)		
DESSERT	Pana cotta au	Fruits au	Pomme au four	Vacherin	Fruits	Crème	Ile Flottante
	fruits	sirop	au miel	(glace)	dessert	ile i lottante	

<u>DINER</u>	LUNDI SOIR	MARDI SOIR	MERCREDI SOIR		VENDREDI SOIR	SAMEDI SOIR	DIMANCHE SOIR
POTAGE 40%	Soupe au	Velouté de	Potage de	Crème de champignon des bois	Soupe à	Potage de	Crème de
Lég.min.	cresson (b)	tomate (b)	légumes	(b)	l'oignon	légumes	volaille (b)
VPO	PO Ravioli	Gougères	Sardine au	(bœuf)	of) Omelette	Croque	Tarte au
VPO		"Caroline"	beurre	(bœui)		monsieur	fromage
ACCOMPAGNEMENT	Salade composée	Salade verte	Salade de pdt	Pâte à la	Ratatouille	*	*
ACCOMPAGNEMENT		Salade verte	composée	bolognaise			
PRODUIT	* *	*	Petit suisse	*	*		*
LAITIER			retit suisse			Fromage blanc	
DESSERT	Pruneaux à	Banane	*	Gâteau de riz	Fruits	aux fruits	Compoto
DE33EK1	l'anglaise	Danane		au laits	Fiults		Compote

Menu validé le 24/04/2024 par les Services CUISINE/RESTAURATION & NUTRITION DIETETIQUE PAGE 1/2 ANNEXE MENUI



# MENU TEXTURE MIXEE /MIXEE LISSE DU 12 au 18 AOUT 2024

	lundi 12 août 2024	mardi 13 août 2024	mercredi 14 août 2024	jeudi 15 août 2024	vendredi 16 août 2024	samedi 17 août 2024	dimanche 18 août 2024
<u>DEJEUNER</u>	LUNDI MIDI	MARDI MIDI	MERCREDI MIDI	JEUDI MIDI	VENDREDI MIDI	SAMEDI MIDI	DIMANCHE MIDI
ENTREE	Soupe au	Salade de	Tomate	Terrine de	Salade de	Potage de	Asperge en
LNIKLL	cresson (b)	céleri	Mozzarella 💯	légumes	carottes	légumes	salade
VPO	Dinde mixée	Porc mixée	Hachis végétarien à	Rôti mixée	Moules et Poisson mixée	Poulet mixée	Veau mixée
ACCOMPACNEMENT	Purée de petit	Purée de lentilles	l'aubergine	Purée de	Purée de Pdt	Purée	Semoule
ACCOMPAGNEMENT	pois	à la tomate	Many Katharian	<b>Flageolets</b>		haricots verts	
PRODUIT	Fromage	*	Menti Vegeta tien	*	Comté (AOP/AOC)	Framaga	*
LAITIER			Morbier (IGP)			Fromage	
DESSERT	Pana cotta au	Fruits au	Pomme au four	Vacherin	Fruits mixée	Crème	Ile Flottante
	fruits	sirop	au miel	(glace)	cru	dessert	ite i tottaille

<u>DINER</u>	LUNDI SOIR	MARDI SOIR	MERCREDI SOIR	JEUDI SOIR	VENDREDI SOIR	SAMEDI SOIR	DIMANCHE SOIR
POTAGE 40%	Soupe au	Velouté de	Potage de	Crème de champignon des bois	Soupe à	Potage de	Crème de
Lég.min.	cresson (b)	tomate (b)	légumes	(b)	l'oignon	légumes	volaille (b)
VPO	Ravioli	Gougères	Sardine au	(bœuf)	Omelette	Croque	Tarte au
VPO	Ravioli	"Caroline"	beurre	,		monsieur	fromage
ACCOMPAGNEMENT	Salade	Salade verte	Salade de pdt	Pâte à la	Ratatouille	*	*
	composée	Jalade verte	composée	bolognaise			
PRODUIT	*	* Pet	Petit suisse	e *	*		*
LAITIER			retit suisse			Fromage blanc	
DESSERT	Pruneaux à	Banane	*	Gâteau de riz	Fruits mixée	aux fruits	Compoto
DESSERI	l'anglaise			au laits	cru		Compote

Menu validé le 24/04/2024 par les Services CUISINE/RESTAURATION & NUTRITION DIETETIQUE PAGE 1/2 ANNEXE MENII



### **ANNEXE MENU**

Nous contacter

Standard: 03 81 62 46 00

Mail: responsable.cuisine@ch-ornans.fr

Mail: dietetique@ch-ornans.fr

#### <u>Réferences Reglementaires :</u>

- GEM-RCN, Recommdation nutrition, de JUILLET 2015;
- GEM-RCM, Fiche nutrition de la personne agée, de JUILLET 2015;
- LOI n° 2023-221 : EGALIM III, du 30 MARS 2023;
- PNNS (Programme national nutrition santé) 2019-2023;
- PNA-N (Programme national de l'alimentation et de la nutrition) de SEPTEMBRE 2019;
- IDDSI II (Standardisation internationale des textures adaptées à la dysphagie) de 2019;
- Décret n° 2012-144, du 30 janvier 2012;
- ANSEM Fiche repère sur sécurité alimentaire, convivialite et qualite de vie, de MARS 2018;
- Arrêté du 8 OCTOBRE 2018:
- GBPH (Guides de Bonnes Pratiques d'Hygiène), de NOVEMBRE 2015;
- Le règlement INCO n° 1169/2011 et le décret n° 2015-447 (Allergènes) du 17 avril 2015.

#### Elaboration des menus

Les menus sont élaborés et validés en collaboration des services **Cuisines/Restauration** et **Nutrition/Diététique** de l'établissement conformément qu'aux réglementations en vigueur ainsi au décret relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre des services de restauration des établissements sociaux et médico-sociaux.

Ces menus peuvent toutefois être susceptibles de variations sous réserve des contraintes approvisionnements.

L'Instance de "validation" est la COMMISSIONS DE MENUS (CM). L'Instance de "contrôle" est le COMITÉ DE LIAISON EN ALIMENTATION ET NUTRITION (CLAN).

#### Légende/Aide à la lecture



= Fait maison





= Repas ou plats/composante végétarien

Les fiches techniques des produits utilisés sont disponible sur simple demande ecrite au prés du service Cuisines/Restauration : <a href="mailto:responsable.cuisine@ch-ornans.fr">responsable.cuisine@ch-ornans.fr</a>

La viande servie est d'origine française (FR) ou européenne (EU).

Les fromages: Comté (AOP), Morbier (AOP/IGP), Mont-d'or (AOP) sont au lait cru.

#### LABELS ET AUTRES SIGNES DE QUALITÉ:

IGP = Indication Géographique Protégée

**AOP** = Appellation d'Origine Protégée **MSC** = poisson issu de la pêche durable

BBC = label Bleu Blanc Coeur

VBF / VF = Viande Bovine Française / Volaille Française

HVE = Haute Valeur Environnementale

### Les allergies et les intolérances sont inscrites sur le recueil de goût et prise en compte lors des préparations.

Dans le cadre du réglement INCO, nous vous informons que les repas servis sont susceptibles de contenir les allergenes suivant :

La liste des allergènes est périodiquement révisée en fonction des évaluations scientifiques.

#### via la DGCCRF sous-direction 4 de MAI 2019

Allergènes	Exclusions			
Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales.	Sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose. Maltodextrines à base de blé. Sirops de glucose à base d'orge. Céréales utilisées pour la fabrication de distillats ou d'alcool éthylique d'origine agricole pour les boissons spiritueuses et d'autres boissons alcooliques.			
Crustacés et produits à base de crustacés.				
Œufs et produits à base d'œufs.				
Poissons et produits à base de poissons.	Gélatine de poisson utilisée comme support pou les préparations de vitamines ou de caroténoïde ou ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.			
Arachides et produits à base d'arachide.				
<b>Soja</b> et produits à base de soja.	Huile et la graisse de soja entièrement raffinées.     Tocophérols mixtes naturels.     Phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja.     Ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja.			
Lait et produits à base de lait (y compris de lactose).	Lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.     Lactitol.			
Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits.	Fruits à coques utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.			
Céleri et produits à base de céleri.				
Moutarde et produits à base de moutarde.				
<b>Graines de sésame</b> et produits à base de graines de sésame.				
Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO2).				
Lupin et produits à base de lupin.				
Mollusques et produits à base de mollusques.				
	1			

(A) Plat de substitution sans produit carné et sans porc







Consommez un à deux aliments protidiques par jour (viande, oeuf, poisson)





